

Doc 3 p. 335

Ce que dit le règlement intérieur

Devoirs

Les élèves respectent l'ensemble des membres de la communauté éducative tant dans leur personne que dans leurs biens.

- Extrait du règlement intérieur du collège Victor-Hugo de Sarcelles (Val-d'Oise), 2010.

Doc 1 p. 336

Blanche, victime de harcèlement en 4^e

Blanche raconte son histoire dans un livre, Et il me dit : « Pourquoi tu rigoles jamais, Blanche ? », paru en janvier 2015. Aujourd'hui âgée de 19 ans, elle sensibilise les collégiens et lycéens au harcèlement au sein de l'association « Plus fort à Marseille ».

J'étais une cible facile. Tous mes amis avaient déménagé et changé de collège. Une bande de filles a très vite commencé à me critiquer, sans relâche, tout le temps. Elles me disaient que j'étais une « extraterrestre », que j'étais « bizarre ». Tellement bizarre que, plus tard, je deviendrais sans doute « une meurtrière, une folle... ». Elles critiquaient mon apparence. À ces violences verbales, se sont ajoutées des violences physiques. Des coups derrière la tête, des croche-pieds...

Je n'ai pas perçu tout de suite l'ampleur de la violence, jusqu'où cela pouvait aller. Je ne me suis pas défendue. Et cela a duré une grande partie de l'année, jusqu'au moment où je n'en pouvais plus. Je souffrais d'insomnies, l'idée d'aller à l'école m'était insupportable, comme si chaque jour au collège était une nouvelle rentrée. J'ai développé une véritable phobie scolaire. J'ai alors refusé de retourner

Chapitre 16 – S’engager au collège

au collège et j’ai fini mon année scolaire, ainsi que la suivante, grâce au CNED¹. Au lycée, mes horaires étaient aménagés car je n’arrivais pas à me rendre à toutes les heures de cours. Aujourd’hui encore, cela reste compliqué pour moi. Ce que j’ai vécu continue d’avoir d’assez lourdes conséquences.

■ Interview parue dans *Psychologies magazine*, février 2015.

1. Centre national d’enseignement à distance.

Doc 3 p. 336

Le cyber-harcèlement

De plus en plus, les téléphones portables permettent de se connecter et de prolonger le cyber-harcèlement.

L’agresseur peut encore plus facilement faire souffrir sa victime tout en étant loin d’elle. [...]

Les harceleurs utilisent les moqueries en ligne, la propagation de rumeurs par téléphone mobile ou sur Internet, la création d’une page ou d’un faux profil sur un réseau social, l’envoi de photographies dénudées ou humiliantes, la publication de vidéos de la victime en mauvaise posture ou encore l’envoi de messages injurieux ou menaçants par SMS ou courrier électronique.

- *Citoyen junior*, n° 23, éditions Faton, septembre 2012.

Doc 3 p. 339

Des témoignages sur l’addiction

a. Ce matin-là, Romane, alors âgée de 14 ans, a cours à 9 heures. C’est l’anniversaire d’une copine. « Pour le fêter, on est allés dans le bois derrière le collège avec quatre bouteilles, on était trois », raconte cette jolie jeune fille, qui vient de fêter ses 16 ans. Vodka, whisky, rhum... elle a beaucoup bu. À jeun. Elle a aussi fumé du cannabis. Appelée par le collège, sa mère l’amène aux urgences : coma éthylique. Romane se réveille 6 heures plus tard.

■ S. Cabut et P. Senti, « Génération “biture express” », *Le Monde*, 27 mai 2013.

Chapitre 16 – S’engager au collège

b. J’ai 17 ans. En novembre dernier, j’ai connu une rupture amoureuse, ce qui m’a fait complètement sombrer dans le cannabis. Le cannabis me faisait oublier mes problèmes, j’étais dans mon petit monde.

J’ai donc continué, continué jusqu’à ce que je me rende compte que je ne fumais plus un joint par semaine comme au départ, mais plus d’un joint quotidiennement. Toute ma vie ne tourne plus qu’autour de ça et cette question qui revient sans arrêt : « Comment je vais pouvoir m’en racheter ? »

Doc 4 p. 339

Ce que dit la loi

L’usage illicite de l’une des substances ou plantes classées comme stupéfiants est puni d’un an d’emprisonnement et de 3 750 € d’amende.

■ Art. L. 3421-1 du Code de la santé publique.

Il est interdit de vendre, dans les débits de tabac et tous commerces ou lieux publics, aux mineurs de moins de 18 ans des produits du tabac ou leurs ingrédients, y compris, notamment le papier et le filtre.

■ Art. L. 3511-2-1 du Code de la santé publique.

La vente des boissons alcooliques à des mineurs est interdite. L’offre de ces boissons à titre gratuit à des mineurs est également interdite dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics. La personne qui délivre la boisson peut exiger du client qu’il établisse la preuve de sa majorité.

■ Art. L. 3342-1 du Code de la santé publique.

Leçon

A S’engager individuellement au collège

1. Pour bien vivre ensemble au collège, vous devez agir individuellement de manière responsable. Vous devez obéir au règlement intérieur qui définit vos droits et vos obligations, appliquer la Charte de la laïcité qui vous rend libre et égal aux autres élèves, et respecter les consignes de sécurité car elles vous protègent.

2. Vous pouvez faire preuve d’une conscience citoyenne en vous faisant élire délégué des élèves, ou en devenant **médiateur** pour régler les incivilités entre élèves et résoudre les conflits par la discussion. Vous pouvez aussi devenir tuteur d’un élève qui a besoin d’aide pour réussir.

B S’engager collectivement au collège

1. Être responsable pour bien vivre ensemble au collège, c’est aussi s’engager dans des actions collectives, au nom de la solidarité (courses contre la faim, kermesses...).
2. Vous devez aussi agir contre le harcèlement et le cyber-harcèlement en le dénonçant, car il porte atteinte à la dignité de la personne. Vous pouvez également vous engager pour sensibiliser vos camarades aux dangers des addictions.

Vocabulaire

- **Cyber-harcèlement**

Forme de harcèlement qui passe par les nouvelles technologies de la communication (téléphone portable, mails, réseaux sociaux, forums...).

- **Harcèlement**

Violences répétées (physiques ou verbales), qui sont le fait d’une ou de plusieurs personnes sur une victime isolée, qui ne peut se défendre.

- **Médiateur**

Personne qui sert d’intermédiaire entre deux personnes, ou deux groupes, pour régler un désaccord.

Les valeurs de la République

- *Fraternité*

Elle est l'une des trois composantes de la devise de la République.

Elle se manifeste par l'entraide et l'engagement, (article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948).

- *Solidarité*

Elle désigne la volonté de rétablir l'égalité entre les êtres humains.

Doc 2 p. 341

S'engager dans une mission tutorat au collège

Au collège Lenain-de-Tillemont à Montreuil (93), les élèves de 3^e sont tuteurs des élèves de 6^e. Ils les accueillent le jour de la rentrée et les accompagnent tout au long de l'année scolaire. Par exemple, le jeune tuteur aide l'élève de 6^e à rattraper ses cours après une absence. Il le protège contre les violences, échange avec ses parents et avec ses professeurs. L'objectif est de responsabiliser les plus grands. Le projet développe leur esprit d'initiative et change leur regard sur les adultes du collège. Pour les plus jeunes, l'accompagnement et la régulation des conflits par de plus âgés qu'eux sont aussi d'un grand secours. Le dispositif développe la solidarité et favorise l'exercice de la citoyenneté.

- D'après OZP (Observatoire des zones prioritaires),

www.ozp.fr, 26 décembre 2014.